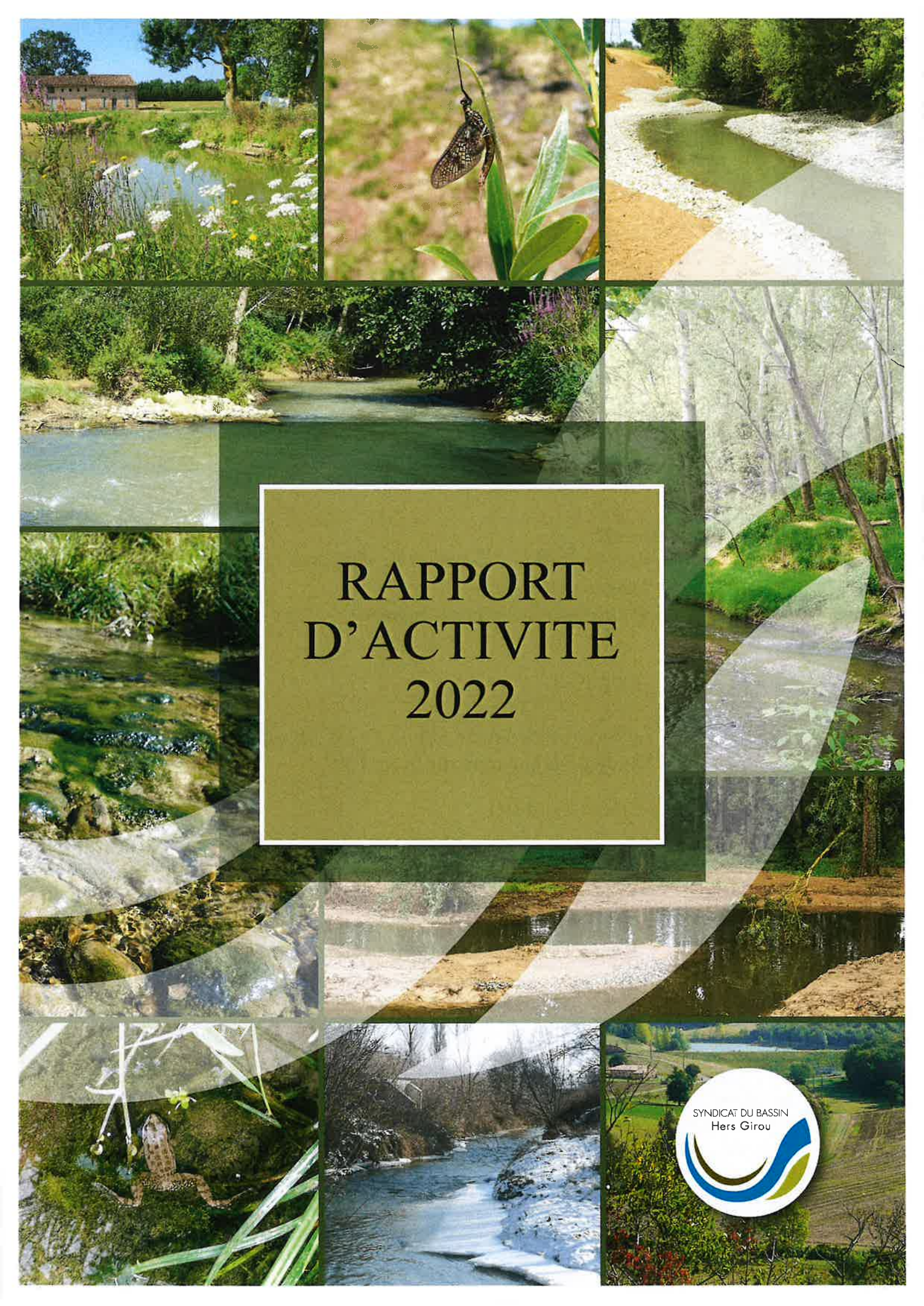




RAPPORT D'ACTIVITE 2022





SOMMAIRE

EDITORIAL P 3

1 LE SAGE HERS-MORT GIROU P 4

2 LES TRAVAUX P 5 à 13

Renaturation

- L'Hers à Deyme
- Girou à Gargas
- Dagour à Bourg Saint Bernard et Vendinelle à La Salvetat
- Interventions ponctuelles Sausse à Gauré et Lanta, Le Péren-cou au Cabanial

Restauration

- Reconstitution du cordon de ripisylve
- Travaux en Régie
- Traitement des espèces invasives

3 LES ETUDES P 14

- La Saune et le lac de Sainte Foy d'Aigrefeuille
- Etude d'élaboration du futur PPG

4 ANIMATION SCOLAIRE

5 COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Comme l'exige le CGCT dans son article L.5211-39, ce rapport d'activité a pour objet principal de rendre compte des actions menées par le syndicat et d'en retracer les faits marquants pour l'année écoulée.

1972-2022. 50 ans d'existence, année anniversaire pour le Syndicat.

Cette longévité mérite d'être soulignée, c'est la preuve de la reconnaissance de son activité globale par l'ensemble des partenaires et de tous les acteurs qui le suivent année après année.

Le syndicat est administré par une assemblée d'élus issus de ses collectivités membres. Il intervient sur un large territoire,

qui s'étend sur 1550 km²,

qui comprend :

149 communes en Haute-Garonne dont 10 EPCI,

29 communes dans l'Aude,

31 communes dans le Tarn.

qui draine :

un réseau hydrographique de 2000 km composé des cours d'eau et affluents principaux et l'ensemble d'un chevelu important que nous connaissons bien.

Les missions du syndicat sont strictement encadrées par des lois.

C'est donc dans ce cadre bien défini que se déroule son activité globale concernant l'aménagement et la gestion des cours d'eau sous tous leurs aspects.

Au fil des ans, le syndicat a gagné en autonomie et a pu ainsi se structurer de façon optimale.

La direction assure principalement des missions d'orientations stratégiques, elle procède aussi à la coordination et au suivi des actions administratives financières et réglementaires en collaboration étroite avec les élus et les partenaires associés.

L'équipe d'encadrement administratif et technique :

Est en charge du suivi administratif de la structure en termes logistique et financier,

Est en charge de l'élaboration et du suivi du PPG 2017-2022 (Plan Pluriannuel de Gestion) qui donne une vision globale au niveau de l'ensemble du bassin versant et une approche pluriannuelle,

Est en charge de la programmation,

Assure la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage des travaux de renaturation.

L'équipe des agents de rivière assure les travaux d'entretien au quotidien sur l'ensemble du linéaire de rives.

S'agissant de l'année 2022, ce rapport offre une présentation exhaustive de l'ensemble des réalisations clairement explicitées. Ces actions se matérialisent tout au long de l'année en :

Travaux classiques d'entretien et renaturation des lits et des berges,

Études rendues nécessaires pour la programmation ultérieure des travaux,

Actions pédagogiques menées en partenariat avec l'association « CPIE Terres Toulousaines ».

Pour ce faire, le SBHG peut compter sur une équipe technique formée et compétente toujours réactive dans les urgences.

Ce travail en RÉGIE est complété par l'intervention d'entreprises spécialisées lorsque les chantiers nécessitent du matériel et des équipements plus lourds et adaptés.

Le SBHG, depuis 2012 continue de porter le SAGE auquel il contribue, avec les compétences d'un ingénieur animateur, dans le déroulé des différentes étapes devenues à ce jour des actions opérationnelles. Le SBHG y est consulté pour son expertise sur l'ensemble des composantes liées à la problématique de l'eau qui reste plus que jamais un enjeu primordial à l'échelle de la vie.

« Le changement climatique n'est pas une fatalité, la force et la soudaineté des épisodes météorologiques doivent nous interroger. »

Cette prise de conscience exige de nous, un investissement collectif, solidaire, anticipateur, **celui des élus**, et un professionnalisme affirmé, **celui de nos équipes**. Nous portons tous en synergie une mission d'intérêt général essentielle, celle d'agir efficacement sur un environnement d'exception pour laisser aux générations futures un patrimoine riche, agréable à vivre, propre et sécurisé.

Les rivières sont un lien permanent entre les territoires, l'eau y coule, libre, sereine, quelques fois capricieuse et indisciplinée.

Notre mission essentielle est de veiller sur elle aujourd'hui en anticipant l'avenir.

Elle est un bien précieux et vital, nous devons la préserver.

**La Présidente de la Commission Communication,
Marina DAILLUT,
Déléguée de la CC du Frontonnais**

SYNDICAT DU BASSIN
Hers Girou



Le SAGE Hers-Mort Girou :

Activité de la CLE

La CLE s'est réunie le 9 mars puis le Bureau le 29 juin pour rendre un avis sur les projets d'auto-roues A680 et A69 dans la vallée du Girou. Le Bureau du 30 novembre puis la CLE du 20 décembre ont eu pour objet l'examen de l'avancement des études et la préparation de l'année 2023, avec notamment la révision du SAGE.

Etude sur la qualité des eaux et des milieux aquatiques

L'étude avait été lancée lors du comité de pilotage du 15 novembre 2021.

Le rapport de diagnostic territorial a été validé par le comité de pilotage le 6 juillet 2022. Des compléments et corrections ont été apportés au fil des réunions.

Deux ateliers ont été organisés les 14 et 19 octobre, respectivement sur les activités agricoles et les pollutions domestiques et industrielles, pour échanger avec les acteurs du territoire sur les pistes d'actions qui seront à prendre en compte pour bâtir les scénarios de restauration du bassin. Cette étude, qui revêt une dimension expérimentale (utilisation du modèle Pégase de l'Agence de l'Eau), débouchera sur un programme d'actions global. Celui-ci sera mis en œuvre dans le cadre d'un contrat territorial de l'Agence de l'Eau.

Etude sur les eaux pluviales :

Cette étude engagée fin 2020 s'est achevée au mois de mars 2022. Le fonctionnement hydrologique et hydraulique de 60 sous-bassins sensibles au ruissellement urbain a été analysé. Les résultats sont accessibles sur un site internet dédié, avec la cartographie des paramètres qui déterminent les écoulements : pentes, talwegs, géologie, occupation du sol, parcellaire agricole, zones de production, de transfert et d'accumulation (<https://eaux-pluviales.hersgirou.fr/>).

La compréhension des eaux pluviales urbaines à l'échelle des sous-bassins versants doit permettre aux aménageurs et aux collectivités de mieux anticiper l'impact des aménagements et des urbanisations nouvelles.

Gestion des zones humides

Après la réunion du groupe technique de la CLE sur les zones humides le 14 septembre 2021, le SBHG a lancé une consultation pour la réalisation d'une étude d'inventaire, de cartographie et de caractérisation des zones humides du bassin versant. Après un premier appel d'offre infructueux au mois de mai, une seconde consultation a été lancée à l'automne, elle aussi déclarée infructueuse.

Devant la difficulté de mobiliser les prestataires sur une étude lourde, le SBHG a décidé de passer par une étude de pré-localisation.

Gestion des risques d'inondation à Gardouch et entretien de l'aqueduc du Canal du Midi :

Voies Navigables de France avait effectué un curage des voûtes de l'aqueduc durant l'été 2021. De son côté, le SBHG en collaboration avec la Communauté de Communes Terres du Lauragais a poursuivi les travaux d'entretien du Gardijol en amont et en aval du canal pour assurer le bon écoulement des eaux.

VNF a demandé au Syndicat et à la Communauté de Communes de payer les travaux réalisés en 2021. Devant le refus des collectivités qui considèrent que cet entretien incombe au maître d'ouvrage du Canal, VNF les a assignées en justice au mois de septembre 2022. Le contentieux administratif n'est pas réglé à ce jour.

Consultation de la CLE sur les projets soumis à autorisation environnementale :

La CLE s'est réunie le 9 mars 2022 pour examiner les projets autoroutiers A69 et A680 pour la liaison Toulouse – Castres. Une demande d'informations complémentaires a été formulée. Le Bureau du 29 juin a débattu sur la base des données supplémentaires fournies par les pétitionnaires. Elle a rendu un avis favorable avec réserves sur plusieurs points : risques d'inondations, risques de pollution par les eaux de ruissellement, niveau insuffisant des mesures compensatoires.

LES TRAVAUX

LA RENATURATION

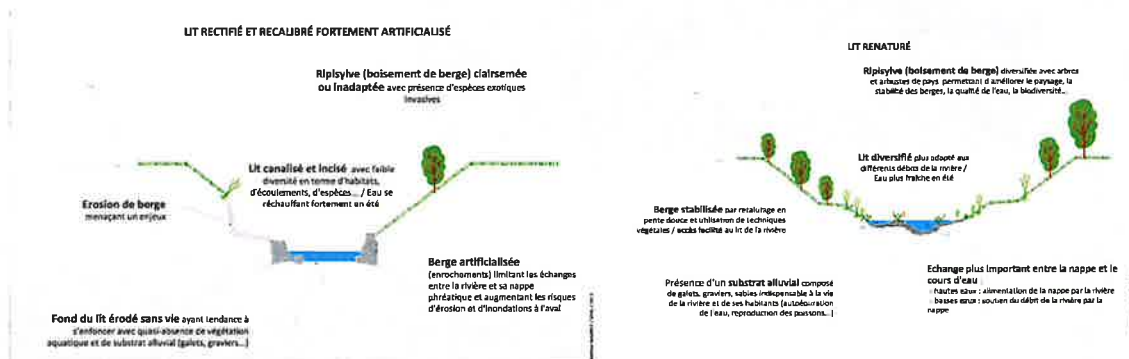
LA RENATURATION CONSISTE À...

- Stopper l'enfoncement du lit par la création de seuils de fond,
- Reconstituer le substrat du fond du lit au moyen d'apports de graviers et galets,
- Reconstituer un lit moyen et créer des accès plus aisés au lit du cours d'eau par remodelage des berges et création de bras et chenaux secondaires,
- Diversifier les écoulements dans le lit par la mise en place d'épis et d'îlots et la création de banquettes à fleur d'eau,
- Végétaliser le lit et les berges par plantation d'arbres et arbustes de pays ainsi que d'hélophytes.

Ces aménagements sont accompagnés d'un nettoyage du lit par enlèvement des déchets de toute nature et par le traitement de la végétation existante (abattage, recépage, débroussaillage).

La différence entre le linéaire de travaux mentionné dans le dossier de demande d'aide prévisionnel et le linéaire réalisé s'explique par le fait que le diagnostic n'est pas complet en début d'année. Le tronçon d'intervention est affiné en fonction de l'acceptation des propriétaires riverains pour la réalisation des travaux, des accès aux parcelles, du type de culture de l'année n, de l'état du lit et des berges (ripisylve en bon état par exemple) ...

Tous les travaux de renaturation prévus ont été réalisés dans l'année. A noter que les travaux sur le Dagour n'ont pas pu être terminés jusqu'à la confluence, la parcelle où se faisait l'accès au cours d'eau était cultivée et des ruches étaient installées sur la bande enherbée. Ces travaux sont reportés à 2023.



SYNDICAT DU BASSIN
Hers Girou



➤ Renaturation de l'Hers sur la commune de Deyme

(Prestations : 21 116 €HT Régie : 15 627 €HT)

Code Masse d'eau : FRFR164

Site inscrit dans un secteur classé « Renaturation niv2 » dans le PPG 2017-2022

78m de restauration et 324m de renaturation complète

Marché public + régie SBHG

Ce tronçon de l'Hers est bien connu car il se situe à l'aval des travaux réalisés à Donneville en 2014. La bande enherbée en rive gauche est communale, ce qui facilite l'acceptation des travaux. De plus l'Hers présente un profil rectiligne avec peu de substrat dans le lit et une tendance à l'incision. En revanche, l'Hers présente un fort potentiel d'amélioration de l'autoépuration du cours d'eau et donc un fort intérêt pour la réalisation de travaux de renaturation sur ce secteur

En 2021, l'équipe du syndicat est passé sur ce linéaire afin de réaliser un entretien de la végétation de type restauration douce. L'intérêt était d'entretenir un chenal dans la berge où l'eau peut circuler sans obstacle en crue. La végétation de part et d'autre de cette ouverture a été maintenue.

En 2022, les travaux ont consisté à creuser un chenal en rive gauche à mi-berge permettant le passage de l'eau plus fréquemment, créer des rampes d'accès au cours d'eau depuis la bande enherbée et diversifier le fond du lit avec les apports de blocs, galets et graviers. L'équipe en régie est intervenue en amont pour créer des passages dans la ripisylve permettant le passage des engins, débroussailler le bas de berge et tailler quelques arbres sur le site des travaux.

Des îlots, épis et banquettes ont été créés, ils apportent de la sinuosité dans le lit mineur et créent de nouveaux habitats pour la faune et la flore locale.

Des arbres et arbustes adaptés ont également été plantés cet hiver sur les zones mises à nu.



(après travaux)

(après plantations)



SYNDICAT DU BASSIN
Hers Girou



➤ **Renaturation du Girou sur la commune de Gargas**
(Prestations : 25 614 €HT Régie : 13 171 €HT)

Code Masse d'eau : FRFR153

Site inscrit dans les secteurs classés « Renaturation_niv3 » et « Recharge_div_niv2 » dans le PPG 2017-2022

209m de restauration et 291m de renaturation complète

Marché public + régie SBHG

Ce site a été choisi après diagnostic du Girou sur les communes de Labastide-Saint-Sernin et Gargas. L'équipe rivière est intervenue l'année dernière pour réaliser l'entretien sur ce secteur. Certains embâcles ont été gardés pour apporter de la diversité dans le lit, mais les berges trop abruptes nécessitaient une intervention avec une pelle mécanique pour diminuer les contraintes. Le lit présentait de fortes incisions dans la marne avec de part et d'autre de longs plats lenticulaires.

A L'AVAL IMMEDIAT D'UN REJET DE STEP LABASTIDE

Sur un linéaire de 500m de cours d'eau (2 zones distinctes), les travaux ont consisté à redonner de la diversité dans les écoulements en ouvrant le lit du Girou. Certains embâcles ont été maintenus et un chenal a été créé afin de faciliter les écoulements et limiter les risques d'érosion. Des blocs et galets ont été apportés dans le lit pour créer des zones de radier, des épis ou banquettes. Les limons accumulés sous le pont de la D77a ont été retirés pour permettre le passage de l'eau sous les deux arches lors de crues.

Des matériaux alluvionnaires (mélange de cailloux, galets) ont été déposés dans le lit du Girou entre les deux zones de renaturation. Ces matériaux mobiles seront plus ou moins transportés lors de crues et formeront des zones de radier ou des banquettes dans le lit mineur du cours d'eau.

En hiver, des arbres et arbustes ont été plantés sur les berges mises à nu.



(zone amont)

(zone aval)



➤ Renaturation du Dagour sur la commune de Bourg-Saint-Bernard et de la Vendinelle à La Salvetat

(Prestations : 38 920 €HT Régie : 29 467€HT)

Dagour à Bourg-Saint-Bernard

Code Masse d'eau : FRFR153_7

Site inscrit dans un secteur classé « Recharge_div_niv3 » dans le PPG 2017-2022

1874m de restauration et 222m de renaturation complète

Marché public + régie SBHG

Le Dagour est l'une des seules masses d'eau du PPG qui avait un objectif d'atteinte du bon état écologique fixé à 2015 dans le précédent SDAGE. Un travail de diagnostic a donc été réalisé sur ce bassin, en particulier à l'aval du lac de Bourg-Saint-Bernard. Après rencontre avec les propriétaires riverains et exploitants, nous pouvions intervenir depuis le lieu-dit Roques jusqu'à la confluence.

A noter qu'une station de suivi qualité est présente juste à l'aval du pont de Roques, dans la zone des travaux. Nous pourrions suivre l'impact de notre intervention sur les différents compartiments mesurés. Toutefois, l'été 2022 a été particulièrement sec et le Dagour était sans eau pendant plusieurs mois, ce qui va surement altérer le résultat des analyses de suivi pour cette année et peut être de prochaines années sèches.

Les objectifs des travaux étaient de redonner de l'espace au cours d'eau en retalutant les berges, stopper l'incision en apportant des matériaux alluvionnaires sur un linéaire de 2 km et adoucir les berges localement où celles-ci s'effondrent.



Travaux au niveau du bras du moulin – sept 2022



Pont mis en valeur après travaux – dec 2022

SYNDICAT DU BASSIN
Hers Girou





La Vendinelle à la Salvetat

Code Masse d'eau : FRFR597

Sites inscrits dans un secteur classé « Recharge_div_niv3 » dans le PPG 2017-2022

1303 de restauration et 195m de renaturation complète

Marché public + régie SBHG

Le syndicat a été contacté en 2020 par le Maire de la Salvetat-Lauragais, commune à l'aval d'Auriac, concernant une parcelle communale boisée, bordant le cours d'eau, sur laquelle il serait possible d'intervenir pour restaurer le lit ou les berges.

La Vendinelle a subi un recalibrage et rectification dans les années 1960 rendant son tracé plutôt rectiligne. Les berges sont relativement végétalisées, mais des spots d'espèces envahissantes (Ailante) sont présents sur certaines portions (dont le linéaire concerné par les travaux).

Les travaux ont donc consisté à dessoucher les pieds d'ailantes se trouvant en bordure de cours d'eau. Ils ont permis sur un linéaire de 195 m de reconferer de la sinuosité au cours d'eau en retalutant les berges et en accentuant les méandres se formant principalement en rive droite. Des matériaux alluvionnaires (graviers, galets) ont été déposés dans le lit sur un linéaire de 1500 m de cours d'eau, pour créer de la diversité dans les écoulements et les habitats. Enfin, deux mares temporaires ont été creusées pour accentuer le caractère humide du bois en rive droite.

A l'hiver, des arbres et arbustes ont été plantés pour maintenir les berges mises à nu et apporter de la diversité au milieu.



*Après travaux – oct
2022*



SYNDICAT DU BASSIN
Hers Girou



Autres sites traités

(Prestations : 17 732€ HT, Régie : 37 281 € HT)

La Sausse sur la commune de Gauré

Code Masse d'eau : FRFR598

L'équipe rivière est intervenue sur ce linéaire l'année dernière pour réaliser l'entretien de la ripisylve. Un agriculteur concerné par le linéaire entretenu nous a sollicités pour des problèmes d'érosion de berges, nous avons donc convenu une intervention avec une pelle mécanique pour de la restauration en 2022. Depuis une demande localisée, nous avons pu aboutir à un projet de renaturation sur un tronçon complet de cours d'eau.

Après un diagnostic terrain et une concertation avec les agriculteurs, les travaux ont consisté à retaluter les berges en pente douce dans les zones où celles-ci s'effondraient. Certains méandres ont été accentués en rive droite lorsque la ripisylve était peu fournie et la bande enherbée large.

De la recharge alluvionnaire a été apportée dans le lit de la Sausse, sur un linéaire de 890m de cours d'eau, pour éviter un enfoncement du lit et créer de la diversité au milieu.

Cet hiver des arbres et arbustes adaptés ont été plantés sur tout le linéaire d'intervention.

La Saune sur la commune de Lanta

Code Masse d'eau : FRFRR164-12

Le linéaire concerné par les travaux se situe à l'amont du lac de Sainte Foy d'Aigrefeuille et à l'aval de la D31 dans une zone d'influence d'une retenue liée à un moulin. Le faciès d'écoulement majoritaire est donc un plat lentique et la ripisylve était fortement discontinue. Pour limiter le réchauffement de l'eau en été avec un risque de développement de cyanobactéries, il a été proposé aux propriétaires riverains de planter des arbres et arbustes adaptés en berge.

Après concertation avec l'exploitant, il a été convenu de venir planter la rive gauche entre la D31 et le moulin. Les berges ont également été travaillées au préalable sur les zones d'érosion.

Ce site vient s'inscrire en complément du projet de déconnexion du lac de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille.

Le Peyrencou sur la commune de Le Cabanial

Code Masse d'eau : FRFRR153-4

En 2021, un linéaire de 1600m de cours d'eau avait été planté en discontinu. Il restait des zones sans végétation mais qui nécessitaient une intervention de la pelle mécanique au préalable. En 2022, les berges ont été retalutées sur les zones d'érosion, un embâcle qui obstruait le lit a aussi été retiré. Cet hiver, des baliveaux ont été plantés principalement en rive gauche en complément des plantations de 2021.

Suivi des sites renaturés

Les sites renaturés cette année seront suivis en interne par les techniciens par des relevés photographiques à des points fixes. Ils retourneront régulièrement sur site pour observer le comportement de la rivière suite aux crues (nouvelle érosion, déplacement de matériaux alluvionnaires, présence d'embâcles, nouveaux faciès...).

Hormis sur le Dagour (station DCE), il n'est pas prévu de suivi complet de type, IAM, I2M2, pêche électrique....



SYNDICAT DU BASSIN
Hers Girou



LA RESTAURATION ET TRAVAUX EN REGIE

Restauration douce du cours d'eau et de sa ripisylve – Intervention non systématique effectuée après diagnostic (Régie : 67 194 €HT)

24 066 ml de berges

Les travaux de recalibrage, curage et coupes à blanc des années 70-80, les ripisylves d'une grande partie des cours d'eau du BV ont été détruites. Elles se régénèrent doucement depuis (naturellement et/ou avec l'aide de plantations) mais nécessitent un suivi et un entretien afin qu'elles soient de bonne qualité (stratification, diversité, âge des peuplements, état sanitaire ...) et assurent au mieux leurs diverses fonctions. Un important travail sur les espèces est indispensable avec une régulation des espèces invasives et végétaux pionniers envahissants (érable négundo, acacias, pyracantha, ailante...). Des coupes sélectives sont également réalisées pour éviter les peuplements monospécifiques (frênaie avec ensemble des arbres du même âge, peupleraie...) et diversifier les écoulements et le milieu.

Concernant ce dernier point (diversification), il est important de prendre en compte les processus d'évolution hydromorphologique des lits des cours d'eau du BV et le rôle que la ripisylve y joue.

Sur les cours d'eau du BV en grande majorité rectifiés et recalibrés, les lits n'ont plus la capacité d'évoluer latéralement. Ils se chenalisent, s'enfoncent en incisant leur fond (en grande majorité dans leur substratum marneux) et évoluent irrémédiablement vers un lit de type canal profond dans sa plaine. La végétation présente dans le lit participe à ce phénomène de « canyonisation ». En effet une ripisylve bien installée sur la totalité des berges et entretenue « classiquement » stabilise celles-ci, limite fortement la mobilité latérale, concentre l'énergie du cours d'eau au milieu / fond du lit et au final accentue la chenalisation. Dans ce cas de figure le lit du cours d'eau se limite à un lit mineur (unique) et un lit majeur (la plaine).

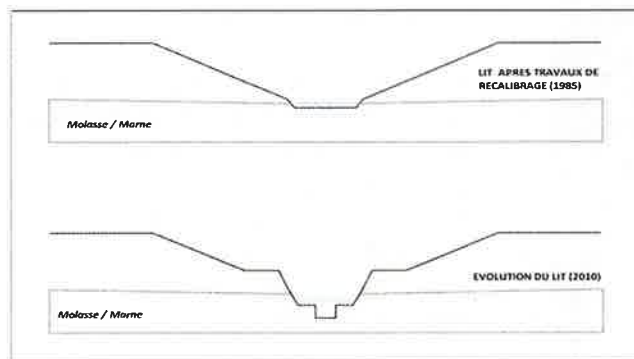
Les photographies aériennes et coupes ci-dessous illustrent l'évolution du lit et de la ripisylve sur une quinzaine d'année (Hers à l'aval de Baziège).



2002

2011

2018



SYNDICAT DU BASSIN
Hers Girou



Limitation du développement des espèces invasives

(Régie : 15 627€ HT)

Le bassin versant Hers Girou est peu impacté par les espèces exotiques envahissantes. On note toutefois la présence de l'Ailante et de l'Erable Negundo qui pose problème sur certains secteurs. L'Ailante colonise les berges et empêche le développement des autres végétaux par la densité de son système racinaire et la sécrétion d'une substance inhibitrice de la croissance végétale.

Depuis plusieurs années, le SBHG surveille ces secteurs et réalise des campagnes de coupe et d'arrachage pour supprimer le foyer ou contenir leur développement.

En 2022, l'équipe en régie est intervenue sur des foyers connus sur différents cours d'eau :

La Vendinelle, commune de La Salvetat et Albiac

Le Gouffrense, commune de Maureville

Le Girou, commune de Cépet et Villeneuve-lès-Bouloc

Le Dagour à Bourg-Saint-Bernard

Reconstitution d'un cordon de ripisylve

(Prestations : 9 673 €HT, Régie : 102 689 €HT)

Site inscrit dans un secteur classé « Reconstitution d'un cordon de ripisylve » dans le PPG 2017-2022

Travaux réalisés en 2022-2023

2 154 ml de berges

Marché public + régie SBHG

Le SBHG a réalisé en 2022 une campagne de plantations de 2 154 ml de berges, afin de reconstituer un cordon de ripisylve sur les tronçons amont des cours d'eau en lien notamment avec les sites de renaturation.

Le Peyrencou à Le Cabanial : 1 045 m de berges

La Saune à Lanta : 545 m de berges

Site de renaturation (La Salvetat, Bourg-Saint-Bernard, Gauré, Gargas et Deyme) : 564 m de berges

Complément de plantations sur les anciens sites restaurés/renaturés/plantés

Ces opérations de plantations ont débuté en fin d'année 2022 par le biais de l'équipe en Régie. Il s'agit des secteurs visés par l'étude bassin versant et affluents situés le plus souvent à l'amont du territoire. Lorsque les parcelles concernées ont un statut privé, des conventions d'entretien sont signées avec les différents propriétaires.

De plus, depuis cette année, un diagnostic a été réalisé sur les anciens sites de renaturation et de plantations de moins de 5ans, pour comptabiliser et remplacer tous les plants morts. Avec la sécheresse estivale, nous avons recensé environ 10% de perte sur ces sites. Ces plants ont été remplacés cet hiver.

Une campagne d'arrosage a également eu lieu cet été sur les sites restaurés ou plantés en 2021. Les équipes du SBHG sont passées jusqu'à 3 fois sur certains sites pour éviter une perte des plants due au manque d'eau.

SYNDICAT DU BASSIN
Hers Girou



En 2022, les travaux d'entretien de cours d'eau après diagnostic réalisés par la régie du SBHG, correspondent à 281 jours / agent de travail soit 62 730 €HT.



LES ETUDES

➤ Restauration du lit mineur de la Saune et du lac à Sainte-Foy d'Aigre-feuille – Etude de conception des aménagements et des modalités de leur réalisation

L'objet du marché est la réalisation des études de conception des travaux de séparation du lit mineur de la Saune et de réaménagement du lac.

Il s'agit de :

- Définir les caractéristiques morphologiques et hydrauliques du lit de la Saune et du lac,
- Concevoir le fonctionnement hydrologique entre la Saune et le lac et les ouvrages associés,
- Définir les modalités de réalisation des travaux,
- Établir les documents techniques et administratifs nécessaires à l'engagement de l'opération.

L'étude a débuté en septembre 2019. La phase 1 d'état des lieux, diagnostic et propositions d'aménagement s'est achevée fin 2020. En 2021, un scénario d'aménagement a été retenu, le bureau d'études a donc travaillé sur l'avant-projet avec des modélisations hydrauliques (phase 2). En parallèle, une étude géotechnique a été menée pour connaître la nature du sol sur l'emprise des futurs travaux.

En 2022, suite à une étude géotechnique (G2) et l'achat de parcelles, la phase projet (PRO) a été validée. En parallèle, le SBHG a travaillé à la définition d'un projet de renaturation de la Saune sur 500 m à l'aval immédiat du lac.

Chaque année, un suivi physico-chimique, cyanobactéries et des températures est effectué dans le cadre de l'étude d'impact.

➤ Etude d'élaboration du futur programme pluriannuel de gestion du SBHG sur l'ensemble du bassin versant de l'Hers-Mort et du Girou

Après consultation, le bureau d'étude CEREG a été retenu pour réaliser cette étude qui a débuté en juin 2022 par la phase 1 d'état des lieux et de diagnostic. Les données existantes ont été transmises au bureau d'étude (PPG actuel du SBHG et du SICOVAL, études en cours sur le BV, données SIG...) et un diagnostic terrain a été réalisé à l'été pour venir compléter les connaissances des deux structures GEMAPI sur des linéaires de cours d'eau ciblés (affluents rive droite du Girou dans le Tarn, BV du Marès, Peyrencou et Vendinelle amont, Olivet, Pichounelle).

Cette étude doit se poursuivre et se terminer en 2023 :

Phase 2 : stratégie de gestion (enjeux, ateliers d'échanges, stratégie)

Phase 3 : Elaboration du programme (définition des actions, chiffrage, pluriannualisation des actions)

Il faudra ensuite rédiger les dossiers réglementaires nécessaires à l'obtention de la DIG.





ANIMATIONS SCOLAIRES

Les animations scolaires ont été reconduites dans le cadre du partenariat du SBHG avec l'association CPIE Terres Toulousaines, compétente dans le domaine, afin de sensibiliser les enfants aux problématiques liées à l'eau.

Le programme de la semaine de 4 jours, conçu en concertation avec l'enseignant, est basé sur la découverte de l'eau dans l'environnement proche de l'enfant et dans sa vie quotidienne.

Plusieurs aspects de la thématique « eau » sont abordés afin de permettre aux enfants d'avoir une vision globale et de comprendre l'importance des enjeux liés à l'eau, l'assainissement, l'eau potable ou le milieu naturel.

Ce dernier est mis en avant par une sortie spécifique sur la rivière articulée autour d'activités comme la pêche d'insectes aquatiques, les jeux de découverte de la flore et de la faune ou encore les explications des aménagements du cours d'eau et de la gestion du SBHG.

En plus de s'insérer dans le programme scolaire, ces animations permettent de sensibiliser les enfants et par-delà leurs parents mais surtout permettent de leur faire connaître leur environnement proche qui est souvent méconnu et qui peut réserver de nombreuses surprises.

En 2022, le SBHG est intervenu dans les écoles suivantes :

- ◇ Ecole du Pastel à Lanta (CE2-CM1)
- ◇ Ecole Marcel Pagnol à Castelmaurou (CE1)
- ◇ Ecole Buffebiau à Castelginest (CE1)



COMPTE ADMINISTRATIF

2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Code INSEE 31555	SYNDICAT BASSIN HERS GIROU SYNDICAT HERS	CA 2022
-----------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Norm de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	98,58 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	1,99 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	80,26 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
	Section de fonctionnement	A	1 779 956,79	G	2 112 476,04
	Section d'investissement	B	266 782,48	H	317 676,05

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	43 574,50
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	215 267,57	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 262 006,84	= G+H+I+J	2 473 726,59
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	171 968,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	171 968,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 779 956,79	= G+H+K	2 156 050,54
	Section d'investissement	= B+D+F	654 018,05	= H+J+L	317 676,05
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 433 974,84	= G+H+I+J+K+L	2 473 726,59

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 171 968,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	171 968,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	226 908,09	141 763,92	0,00	0,00	85 144,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	611 900,00	586 260,34	0,00	0,00	25 639,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 900,00	27 481,04	0,00	0,00	418,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		866 708,09	755 505,30	0,00	0,00	111 202,79
66	Charges financières	24 920,39	24 920,39	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	230 295,49	230 295,49	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	742 353,61	742 353,61			0,00
022	Dépenses imprévues	200,59				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 864 478,17	1 753 074,79	0,00	0,00	111 403,38
023	Virement à la section d'investissement (2)	798 486,30				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	26 882,00	26 882,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		825 368,30	26 882,00			798 486,30
TOTAL		2 689 846,47	1 779 956,79	0,00	0,00	909 889,68
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 261 137,85	1 695 393,84	0,00	0,00	565 744,01
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	41 948,08	0,00	0,00	-31 948,08
Total des recettes de gestion courante		2 271 137,85	1 737 341,92	0,00	0,00	533 795,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	375 134,12	375 134,12			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 646 271,97	2 112 476,04	0,00	0,00	533 795,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		2 646 271,97	2 112 476,04	0,00	0,00	533 795,93
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 43 574,50				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	563 553,00	71 959,68	171 968,00	319 625,32
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 000,00	2 216,43	0,00	62 783,57
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	213 600,00	133 264,59	0,00	80 335,41
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	842 153,00	207 440,70	171 968,00	462 744,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 341,78	59 341,78	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	59 341,78	59 341,78	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	901 494,78	266 782,48	171 968,00	462 744,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	200,00	0,00		200,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	200,00	0,00		200,00
	TOTAL	901 694,78	266 782,48	171 968,00	462 944,30
	Pour information	(2) 215 267,57			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	14 391,28	14 391,28	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	258 106,57	258 106,57	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 296,20	18 296,20	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	600,00		0,00	
	Total des recettes financières	291 394,05	290 794,05	0,00	600,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	291 394,05	290 794,05	0,00	600,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	798 486,30			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	26 882,00	26 882,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	200,00	0,00		200,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	825 568,30	26 882,00		798 686,30
	TOTAL	1 116 962,35	317 676,05	0,00	799 286,30

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	141 763,92		141 763,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	586 260,34		586 260,34
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 481,04		27 481,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	24 920,39	0,00	24 920,39
67	Charges exceptionnelles	230 295,49	0,00	230 295,49
68	Dot. aux amortissements et provisions	742 353,61	26 882,00	769 235,61
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 753 074,79	26 882,00	1 779 956,79
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 341,78	0,00	59 341,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	71 959,68	0,00	71 959,68
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 216,43	0,00	2 216,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	133 264,59	0,00	133 264,59
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		266 782,48	0,00	266 782,48
Pour information				215 267,57
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 695 393,84		1 695 393,84
75	Autres produits de gestion courante	41 948,08	0,00	41 948,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	375 134,12	0,00	375 134,12
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 112 476,04	0,00	2 112 476,04
Pour information				43 574,50
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	14 391,28	0,00	14 391,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	258 106,57		258 106,57
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutrl. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 296,20	0,00	18 296,20
28	Amortissement des immobilisations		26 882,00	26 882,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		290 794,05	26 882,00	317 676,05
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	226 908,09	141 763,92	0,00	0,00	85 144,17
60611	Eau et assainissement	400,00	665,23	0,00	0,00	-265,23
60612	Energie - Electricité	6 000,00	2 942,32	0,00	0,00	3 057,68
60622	Carburants	20 000,00	17 481,28	0,00	0,00	2 518,72
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	3 201,27	0,00	0,00	1 798,73
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	5 542,63	0,00	0,00	6 457,37
60636	Vêtements de travail	3 500,00	1 855,66	0,00	0,00	1 644,34
6064	Fournitures administratives	8 000,00	4 455,11	0,00	0,00	3 544,89
611	Contrats de prestations de services	41 000,00	27 423,65	0,00	0,00	13 576,35
6135	Locations mobilières	6 000,00	1 674,66	0,00	0,00	4 325,34
61551	Entretien matériel roulant	29 600,00	20 368,34	0,00	0,00	9 231,66
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	1 084,18	0,00	0,00	1 915,82
6156	Maintenance	2 140,00	1 162,86	0,00	0,00	977,14
6161	Multirisques	27 000,00	18 204,08	0,00	0,00	8 795,92
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	4 346,00	0,00	0,00	-4 346,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	262,08	0,00	0,00	37,92
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	2 598,00	0,00	0,00	2 402,00
6226	Honoraires	10 000,00	1 585,00	0,00	0,00	8 415,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	108,50	0,00	0,00	-108,50
6237	Publications	18 000,00	749,00	0,00	0,00	17 251,00
6251	Voyages et déplacements	4 135,00	2 824,20	0,00	0,00	1 310,80
6257	Réceptions	600,00	1 557,80	0,00	0,00	-957,80
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	266,57	0,00	0,00	733,43
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	5 658,19	0,00	0,00	1 341,81
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	2 427,22	0,00	0,00	1 572,78
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	13 033,09	13 033,09	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	200,00	287,00	0,00	0,00	-87,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	611 900,00	586 260,34	0,00	0,00	25 639,66
6331	Versement mobilité	6 000,00	5 907,98	0,00	0,00	92,02
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	287,52	0,00	0,00	12,48
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 200,00	6 055,02	0,00	0,00	144,98
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	900,00	885,79	0,00	0,00	14,21
64111	Rémunération principale titulaires	300 000,00	291 435,30	0,00	0,00	8 564,70
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	6 000,00	5 458,28	0,00	0,00	541,72
64118	Autres indemnités titulaires	120 000,00	111 385,12	0,00	0,00	8 614,88
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	48 500,00	45 547,43	0,00	0,00	2 952,57
6453	Cotisations aux caisses de retraites	97 000,00	94 461,22	0,00	0,00	2 538,78
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	3 503,00	0,00	0,00	1 497,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	924,00	0,00	0,00	76,00
6488	Autres charges	21 000,00	20 409,68	0,00	0,00	590,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 900,00	27 481,04	0,00	0,00	418,96
6531	Indemnités	27 700,00	27 428,76	0,00	0,00	271,24
65888	Autres	200,00	52,28	0,00	0,00	147,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		866 708,09	755 505,30	0,00	0,00	111 202,79
66	Charges financières (b)	24 920,39	24 920,39	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 920,39	24 920,39	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	230 295,49	230 295,49	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	230 295,49	230 295,49	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	742 353,61	742 353,61	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	742 353,61	742 353,61	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	200,59				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 864 478,17	1 753 074,79	0,00	0,00	111 403,38
023	Virement à la section d'investissement	798 486,30	0,00			798 486,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	26 882,00	26 882,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	26 882,00	26 882,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		825 368,30	26 882,00			798 486,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	825 368,30	26 882,00			798 486,30
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 689 846,47	1 779 956,79	0,00	0,00	909 889,68
	Pour information	0,00				
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 261 137,85	1 695 393,84	0,00	0,00	565 744,01
7472	Participat° Régions	472 051,36	459 752,59	0,00	0,00	12 298,77
7473	Participat° Départements	49 143,80	20 289,59	0,00	0,00	28 854,21
74741	Participat° Communes du GFP	474 830,59	351 010,58	0,00	0,00	123 820,01
74751	Participat° GFP de rattachement	499 949,45	499 949,46	0,00	0,00	-0,01
74758	Participat° Autres groupements	29 012,05	29 012,05	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	736 150,60	335 379,57	0,00	0,00	400 771,03
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	41 948,08	0,00	0,00	-31 948,08
7588	Autres produits div. de gestion courante	10 000,00	41 948,08	0,00	0,00	-31 948,08
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 271 137,85	1 737 341,92	0,00	0,00	533 795,93
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	375 134,12	375 134,12	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	375 134,12	375 134,12	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 646 271,97	2 112 476,04	0,00	0,00	533 795,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 646 271,97	2 112 476,04	0,00	0,00	533 795,93
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		43 574,50				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	563 553,00	71 959,68	171 968,00	319 625,32
2031	Frais d'études	560 353,00	71 425,68	171 968,00	316 959,32
2033	Frais d'insertion	200,00	144,00	0,00	56,00
2051	Concessions, droits similaires	3 000,00	390,00	0,00	2 610,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	65 000,00	2 216,43	0,00	62 783,57
2111	Terrains nus	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	576,00	0,00	-576,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	1 640,43	0,00	3 359,57
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	213 600,00	133 264,59	0,00	80 335,41
2313	Constructions	9 600,00	3 455,42	0,00	6 144,58
2318	Autres immo. corporelles en cours	204 000,00	129 809,17	0,00	74 190,83
Total des dépenses d'équipement		842 153,00	207 440,70	171 968,00	462 744,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 341,78	59 341,78	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	59 341,78	59 341,78	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		59 341,78	59 341,78	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		901 494,78	266 782,48	171 968,00	462 744,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	200,00	0,00		200,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	200,00	0,00		200,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		200,00	0,00		200,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		901 694,78	266 782,48	171 968,00	462 944,30
Pour information		215 267,57			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	272 497,85	272 497,85	0,00	0,00
10222	FCTVA	14 391,28	14 391,28	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	258 106,57	258 106,57	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 296,20	18 296,20	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	18 296,20	18 296,20	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	600,00		0,00	
Total des recettes financières		291 394,05	290 794,05	0,00	600,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		291 394,05	290 794,05	0,00	600,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	798 486,30			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	26 882,00	26 882,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	289,00	289,00		0,00
28182	Matériel de transport	25 510,00	25 510,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 083,00	1 083,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		825 368,30	26 882,00		798 486,30
041	Opérations patrimoniales (5)	200,00	0,00		200,00
2033	Frais d'insertion	200,00	0,00		200,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		825 568,30	26 882,00		798 686,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 116 962,35	317 676,05	0,00	799 286,30
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE				A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										A2.2
A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)										

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'am- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								ON	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					712 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					712 000,00									
CP20002491477	Banque CREDIT AGRICOLE	08/10/2013	01/01/2014	05/04/2014	449 000,00	F		4,400	4,477		T	X Echéance constante		A-1
T1EFXA015PR	Banque CREDIT AGRICOLE	15/10/2009	15/12/2009	05/04/2010	263 000,00	F		4,400	4,521		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
166 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					712 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077G du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
IV - ANNEXES		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

A.2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		343 902,99					41 045,58	16 608,35	0,00	1 449,85
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		343 902,99								
CP20002491477												
TIEFXA015PR			A-1	299 307,63	11,08	F		4,477	20 147,41	13 726,63	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A-1	44 595,36	1,33	F		4,521	20 898,17	2 881,72	0,00	1 449,85
16441 Emprunts assortis d'une option de lissage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		343 902,99					41 045,58	16 608,35	0,00	1 449,85